



Perpignan, le 21 février 2025

**Décision n° 2025-008 du 21 février 2025 proclamant les résultats de l'élection des représentants des usagers au sein des conseils centraux**

**Scrutin du mardi 18 février 2025 à 9h00 au jeudi 20 février 2025 à 17h00 organisé exclusivement par voie électronique**

**L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 à L.712-6, L. 713-1, L. 713-3, L. 719-1, L. 719-2, D. 719-1 à D. 719-40 ;  
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;  
Vu la délibération de la CNIL n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet ;  
Vu la décision n°2021-049 du 19 mai 2021 fixant les modalités d'organisation du vote électronique à l'Université de Perpignan Via Domitia ;  
Vu la décision n°2023-022 du 24 mars 2023 proclamant les résultats de l'élection des représentants des usagers au Conseil d'Administration (CA), à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), et à la Commission de la Recherche (CR) ;  
Vu la décision n°2024-062 du 28 novembre 2024 portant organisation de l'élection des représentants des personnels et des usagers au sein des conseils centraux ;  
Vu la décision n°2025-003 du 24 janvier 2025 fixant la liste des candidatures pour l'élection des représentants des usagers au sein des conseils centraux ;  
Vu l'avis du comité électoral consultatif du 27 novembre 2024 ;  
Vu l'avis du comité électoral consultatif du 21 janvier 2025 ;  
Vu le procès-verbal du 24 janvier 2025 relatif au tirage au sort déterminant l'ordre de présentation des candidatures et des professions de foi ;  
Vu le rapport d'expertise intermédiaire de l'expert indépendant du 7 février 2025 ;  
Vu l'ensemble des procès-verbaux de dépouillement des suffrages du 20 février 2025 ;  
Vu les renoncations formulées par les candidats élus suite au dépouillement et dans la mesure où nul ne peut siéger dans plus d'un conseil central de l'Université,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Sont déclarés élus au **Conseil d'Administration (CA)** à compter de la première réunion du Conseil d'Administration convoquée pour l'élection du Président, pour une durée de deux ans :

**Collège des usagers : 4 sièges à pourvoir (+4 suppléants),** dans l'ordre de présentation du tirage au sort :



- Liste – Agir Ensemble

Titulaires	Suppléants
M.ZITOUNI Téo	M. PACHECO Corentin
Mme RICART Julie	M. CHILLON Joan

- Liste – Union progressiste : Pour une fac écologique, sociale et solidaire ! Pour le repas à 1 euro et le Congé menstruel !

Titulaires	Suppléant(s)
M. SEDILOT Axélian	
Mme PLANAS Sarah	Mme GORAL Lucie

**Article 2** – Sont déclarés élus au sein de la **Commission Formation et Vie Universitaire du Conseil Académique (CAC-CFVU)** à compter du 24 mars 2025 et pour une durée de deux ans :

**Collège des usagers – Secteur JEG : 4 sièges à pourvoir (+ 4 suppléants)**, dans l'ordre de présentation du tirage au sort :

- Liste – UNI : Pour le mérite et ta réussite !

*Soutenue par : UNI, Action IUT, AFED, BU by Night, Campus Vert, Université Emploi*

Titulaire	Suppléant
Mme GRANET Eléonore	M. NOUGAYREDE Pierre

- Liste – Agir Ensemble

Titulaires	Suppléants
M. FREGOLENT Loic	M. MORINIERE Estébàn
Mme EL FAKIR Inès	Mme SANCHEZ Paola

- Liste – Union progressiste : Pour une fac écologique et sociale, le repas à 1 euro et le Congé menstruel !

Titulaires	Suppléant
Mme SEUBE Angélique	M. DAMERY Liam



**Collège des usagers – Secteur ALL SHS : 4 sièges à pourvoir (+ 4 suppléants)**, dans l'ordre de présentation du tirage au sort :

- **Liste – Agir Ensemble**

Titulaires	Suppléants
M. DIOGO Théo	M. GELADE-PANZO Jorge
Mme GUIRAO Alexie	Mme GARCIA Carla

- **Liste – Union progressiste : Pour le repas à 1 euro, le Congé menstruel et contre l'extrême droite !**

Titulaires	Suppléants
M. GALERA Gabriel	M. MACE Christophe
Mme FARINES Louise	M. MARSAL Florent

**Collège des usagers – Secteur ST : 4 sièges à pourvoir (+ 4 suppléants)**, dans l'ordre de présentation du tirage au sort :

- **Liste – Union progressiste : Pour une fac écologique et sociale, le repas à 1 euro et le Congé menstruel !**

Titulaires	Suppléants
M. PATINVOH Mahouklo Nestor Aymerick	M. ADAMS Noah
Mme GROSOVA Valérie	Mme CANT Anyssa

- **Liste – Agir Ensemble**

Titulaires	Suppléants
Mme LAMOTTE Lisa	Mme RESSEGAND-GUILLET Enée
M. LAFON Aurèle	M. OMS Aurélien

**Article 3** – Sont déclarés élus au sein de la Commission Recherche du Conseil Académique (CAC – CR) à compter du 24 mars 2025 et pour une durée de deux ans :

**Collège 7 – Secteur JEG : 2 sièges à pourvoir (+2 suppléants)**

- Liste – Ensemble pour le JEG

Titulaires	Suppléants
M. KEBE Yacouba	M. BRESSON Charles
Mme BAGHDAD-DOUKARA Ahlam	Mme TRAORE Aida-Brenda

**Collège 7 – Secteur ALL SHS : 1 siège à pourvoir (+1 suppléant)**

Titulaire	Suppléante
M. GRACIA Anthony	Mme MIGNOT Nolwenn

**Collège 7 – Secteur ST : 1 siège à pourvoir (+1 suppléant)**

Titulaire	Suppléante
Mme BAUX Christie	Mme COLLETTE Noémie

**Article 4** – La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de l'Université et qui sera publiée sur les listes de diffusion « admin-info », « étudiants » et sur le site internet de l'Université.

Pour l'administrateur provisoire et par délégation,  
La directrice générale des services

  
Alexandra PUARD